

# Formation

## REFERENT.E HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

### Appréhender et remplir son rôle

Depuis le 1er janvier 2019, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, fait l'obligation aux **entreprises employant au moins 250 salarié.e.s** de désigner un.e référent.e chargé.e d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

De plus, la loi impose **aux CSE de toutes tailles**, la nomination parmi ses membres d'un.e référent.e pour favoriser la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

## PUBLIC



Personne nommée Référent.e harcèlement par CSE ou par l'entreprise, et/ou des responsables RH.

## PREREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

## LES OBJECTIFS

- ✓ **Connaître** le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles au travail
- ✓ **Comprendre** le phénomène des violences sexistes et sexuelles au travail et leur impact sur les victimes.
- ✓ **Agir** contre les violences sexistes et sexuelles au travail en mobilisant les ressources internes et externes à l'entreprise.

## LE PROGRAMME

Connaître le phénomène à travers les données chiffrées sur les violences sexistes et sexuelles au travail.

Différencier les différents types de comportements sexistes.

Maîtriser le cadre légal en matière de VSST :

- Définition des différents types de comportements sexistes, leurs conséquences et les règles applicables

- Les obligations réglementaires de l'employeur
- Rôle et missions du· de la référent.e harcèlement sexuel

Comprendre l'impact sur les victimes, conséquences et enjeux sur le travail.

Réagir en fonction des situations :

- Connaître et maîtriser le processus en signalement. Repérer les signaux d'alerte
- Ecouter et orienter la victime, quelle posture ?
- Intervenir auprès du harceleur ou de la harceleuse

Prévenir les VSST en entreprise : outils et ressources à disposition.

## MOYENS PREVUS

---

**Modalités pédagogiques** : Animation présentielle, apports d'informations, données chiffrées, échanges de pratiques, travaux en sous-groupes.

**Moyens pédagogiques** : Supports pédagogiques (Powerpoint, quiz, vidéos). Les documents présentés lors de l'animation vous seront transmis par mail à l'issue de l'intervention.

**Moyens techniques** : Vidéoprojecteur, paperboard

## LA DUREE ET LE COUT

---



2 jours de 7h – 700 €/participant.e pour les 2 jours de formation

## ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---



Possibilité d'adaptation selon le handicap, contactez-nous pour réaliser une étude personnalisée.

## EVALUATION DE FORMATION

---



Vérification des acquis en fin de formation.

Remise d'une attestation de formation.